

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2010

Présents : Roger Boulard, Bérengère Bastide, Christine Vaillle, Brigitte Bourgade, Aline Larrieu-Arguillé, Michel Barbot, Marie-Thérèse Bouchet, Patrick Fara, Nathalie Féret, Christian Garnier, Christian Hilaire, Françoise Lassalaz.

Excusé : Léon Boyer - Absents : Jamel Bezzazi, Loïc Rouveyrol - Secrétaire de séance : Christine Vaillle.

• **TARIFS DES SALLES COMMUNALES**

Il est décidé à l'unanimité de mettre en place un tarif particulier pour la location des salles communales effectuée par des associations qui proposent gratuitement des activités régulières sur l'année.

• **DROIT DE PRÉEMPTION SUR DES TERRAINS À MARVIGNES**

Afin de préserver un accès public à la rivière et de l'aménager éventuellement, il est nécessaire de définir des zones d'aménagement différé pour solliciter le droit de préemption sur des terrains se trouvant en zone N. Une présentation d'un tracé sera effectuée au prochain conseil municipal.

• **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

La Communauté de Communes demande le transfert de compétence à la commune de Chambonas concernant, sur la zone artisanale, les îlots de verdure situés au centre du rond-point et sur les abords de la route communale qui dessert Vompdes, ainsi que des réseaux d'éclairage et d'assainissement.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ce transfert.

Dans le cadre de la politique de réaménagement du territoire, la Communauté de Communes étudie les projets qui pourraient justifier un rapprochement avec un autre territoire..

• **SDE 07**

Une réorganisation est en cours pour une amélioration du réseau notamment le remplacement de lampes défectueuses. Nous avons deux devis pour l'éclairage de l'église et du pont. Le Conseil Municipal sollicite l'aide du SDE 07 pour le financement de l'éclairage public.

• **ASSAINISSEMENT**

Il est proposé de transmettre les dossiers d'assainissement collectif

des quartiers du Vignal et des Bancs auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau afin de solliciter des aides financières pour leur réalisation.

• **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

A la demande du préfet, toutes les communes doivent élaborer un plan communal de sauvegarde. En premier lieu, il faut répertorier les risques (incendies, inondations...). Une réunion publique pourra être organisée afin d'en informer les habitants.

• **GIRATOIRE ET TROTTOIRS DU COUSSILLON**

Lors du futur aménagement des trottoirs au quartier du Roussillon, il serait judicieux d'y aménager également le giratoire au cours des travaux. Pour cela il convient de solliciter les aides du conseil général pour des travaux urgents de voirie.

• **TRAVAUX DE VOIRIE**

L'entreprise Laupie a été retenue pour un montant de 41 980,00 € HT pour effectuer des travaux de voirie. L'étude de l'aménagement du carrefour du quartier du Pont (4 accès) leur a été commandée.

• **SICTOBA**

La distribution de composteurs organisée par le SICTOBA et les guides composteurs de Chambonas, le 21 septembre a été un réel succès : 54 exemplaires ont été distribués puis 8 à la mairie les jours suivants. L'ordre du jour est clos.